

Suggestions de Thèses

Par **bessaoud**, le **23/09/2015** à **10:53**

Bonjour,

Titulaire d'un Master 2 en droit des affaire, je souhaite me lancer dans une Thèse.

Je me tourne vers les personnes qui sont actuellement dans le domaine, afin de me suggérer quelques sujets.

Merci pour votre précieuse aide.

cordialement

Par **Yn**, le **23/09/2015** à **11:32**

[citation]Je me tourne vers les personnes qui sont actuellement dans le domaine, afin de me suggérer quelques sujets[/citation]

Au risque de te décevoir, quasiment personne ne peut lancer des sujets de thèse à la volée.

La construction et la définition d'un sujet est la première étape du travail de thèse... C'est à toi de le faire afin d'avoir une ou plusieurs pistes à présenter. C'est d'ailleurs extrêmement formateur et permet aux jurys et au directeur de réaliser une première évaluation de ton aptitude à la recherche.

Généralement, l'admission en thèse se réalise ainsi : c'est *parce que* tu as fait ce travail en amont qu'un directeur accepte de suivre tes recherches. Autrement dit, ce n'est pas "je suis motivé, proposez-moi un sujet", c'est "j'ai déjà des pistes de réflexion fécondes, donc je peux prétendre faire une thèse".

Trouver des pistes de recherche, c'est un travail très long. Personnellement, l'idée m'est venue avec mon mémoire de M2, un colloque auquel j'ai assisté et un constat très simple : très peu d'écrits sur la question. Un processus assez long de maturation.

Sortant d'un M2, tu as normalement déjà un bon état des lieux du droit positif et donc des problématiques qui se jouent dans les divers domaines du droit des aff'.

C'est donc à toi d'isoler ces problématiques, de faire un état des lieux sur celles-ci (sont-elles déjà traitées par une thèse, un article ? Si oui, comment ? La réponse est-elle satisfaisante ? Ton angle d'attaque est-il différent ?) afin de pouvoir cerner si tu as potentiellement un sujet.

Parfois, une problématique est très intéressante, mais déjà énormément discutée et développée, l'intérêt d'une thèse s'estompe donc... sauf si tu as une idée très originale sur la question.

Bref, c'est un travail assez long, qui ne se limite évidemment pas à "tiens, pourquoi pas ça ? ou de ça ? voyons ce que le directeur en pense". Tu fais du va-et-vient, c'est frustrant, tu t'éparpilles, mais tu apprends déjà à *chercher*. Tu dois rédiger un **projet de thèse**, qui peut être assez volumineux et qui évoluera nécessairement.

Ensuite, ton (futur) directeur est censé t'aiguiller : aucun thésard n'a la capacité d'apprécier la "portée" de son sujet, c'est le rôle du directeur. C'était mon cas : il a trouvé l'idée excellente mais a proposé un autre angle d'attaque, qui s'avère bien plus fécond.

Mais je maintiens que c'est ton travail et que personne ne peut faire ça à ta place. Tout au plus, certains pourront formuler quelques réflexions sur les pistes proposées.

Bon courage,

Par **bessaoud**, le **23/09/2015** à **16:28**

Bonjour Yn,

je te remercie beaucoup pour ces précieux conseils..

tu as raison, je dois encadrer ma recherche afin de ne pas m'éparpiller partout.